



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-142795>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-142795**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE DEBROUSSAILLEMENT

Description : La présente consultation porte sur des prestations de débroussaillage de divers terrains communaux de la ville de Mandelieu-La Napoule.

Identifiant de la procédure : 4eb0382d-106b-4b46-87d3-99a3a9aad41b

Identifiant interne : 2024/44

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77314000 Services d'entretien de terrains

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77211400 Services d'abattage d'arbres

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la commune

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06210

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,520,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Débroussaillage des terrains communaux

Description : Le présent lot porte sur des prestations de débroussaillage de divers terrains communaux de la ville de Mandelieu-La Napoule. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, passé à prix unitaires avec minimum et maximum, fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, selon les modalités prévues dans l'accord-cadre et en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R.2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Minimum annuel : 80 000,00 € HT Maximum annuel : 320 000,00 € HT A titre indicatif, les montants commandés sur les dernières années sont les suivants : -1ère période (01/07/2020 au 30/06/2021) : 116 324,82 € HT -2ème période (01/07/2021 au 30/06/2022) : 114 086,05 € HT -3ème période (01/07/2022 au 30/06/2023) : 108 674,36 € HT -4ème période (01/07/2023 à aujourd'hui) : 164 353,57 € HT

Identifiant interne : 2024/44-Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77314000 Services d'entretien de terrains

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77211400 Services d'abattage d'arbres

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la commune

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06210

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de

confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'objet de ce ou ces nouveaux accords-cadres ne peut concerner que la stricte répétition de prestations décrites dans les documents du présent accord-cadre et se rapportant à la même opération en conformité avec le projet de base. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,280,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,280,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est consultable selon les modalités de l'arrêt département Tarn-et-Garonne (CE du 4.4.2014) après rendez-vous pris par courriel uniquement auprès du service de la commande publique (marchespublics@mairie-mandelieu.fr) sous réserve que cette consultation s'effectue dans le respect du secret individuel et commercial, de l'intérêt public et de la concurrence loyale entre les opérateurs économiques.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1-Prix des prestations selon montant du DQE

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : 2-Valeur technique selon la décomposition en sous-critères suivants :
2.1-Composition et organisation des moyens humains dédiés à l'exécution des prestations (10 pts)
2.2-Nombre de jours envisagés pour débroussailler 500 000 m² de repasse prévus à l'annexe 1 du CCTP (10 pts)
2.3-Mesures environnementales mises en oeuvre pour la réalisation des prestations (10 pts)

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction peut être saisie au plus tard le 31^{ème} jour suivant la publication du présent avis (article R.551-7) du code de justice administrative. Référé pré-contractuel : cette consultation peut faire l'objet d'une procédure de référé précontractuel telle que définie à l'article L.551-1 du code de justice administrative du début de la procédure jusqu'à la signature du contrat, à l'encontre de tous les actes de la procédure de passation qui méconnaîtraient les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Référé contractuel: un référé contractuel peut être introduit après signature du contrat dans les conditions définies par l'article L551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la notification ou de la publication de décision attaquée. Recours pour excès de pouvoir : un recours pour excès de pouvoir et référé suspension pourront être introduits dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée dans les conditions prévues par l'article R.421-1 et l'article L551-1 du code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : indépendamment des actions dont les parties disposent devant le juge du contrat, les concurrents évincés et les tiers sont recevables à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assortie, le cas échéant, de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Enfin une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant, sur le fondement des dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, à la suspension de son exécution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Débroussaillage des abords de la piste D.F.C.I. de Capitou

Description : Le présent lot porte sur des prestations de débroussaillage de la piste D.F.C.I de Capitou. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, passé à prix unitaires avec minimum et maximum, fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à

mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, selon les modalités prévues dans l'accord-cadre et en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Minimum annuel : 15 000,00 € HT Maximum annuel : 60 000,00 € HT A titre indicatif, les montants commandés sur les dernières années sont les suivants : -1ère période (01/07/2020 au 30/06/2021) : 14 839,40 € HT -2ème période (01/07/2021 au 30/06/2022) : 32 448,80 € HT -3ème période (01/07/2022 au 30/06/2023) : 16 745,60 € HT -4ème période (01/07/2023 à aujourd'hui) : 38 576,90 € HT

Identifiant interne : 2024/44-Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77314000 Services d'entretien de terrains

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77211400 Services d'abattage d'arbres

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la commune

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06210

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'objet de ce ou ces nouveaux accords-cadres ne peut concerner que la stricte répétition de prestations décrites dans les documents du présent accord-cadre et se rapportant à la même opération en conformité avec le projet de base. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 240,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est consultable selon les modalités de l'arrêt département Tarn-et-Garonne (CE du 4.4.2014) après rendez-vous pris par courriel uniquement auprès du service de la commande publique (marchespublics@mairie-mandelieu.fr) sous réserve que cette consultation s'effectue dans le respect du secret individuel et commercial, de l'intérêt public et de la concurrence loyale entre les opérateurs économiques.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1-Prix des prestations selon montant du DQE

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : 2-Valeur technique selon la décomposition en sous-critères suivants :
2.1-Composition et organisation des moyens humains dédiés à l'exécution des prestations (20 pts)
2.2-Mesures environnementales mises en oeuvre pour la réalisation des prestations (10 pts)

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction peut être saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publication du présent avis (article R.551-7) du code de justice administrative. Référé pré-contractuel : cette consultation peut faire l'objet d'une procédure de référé précontractuel telle que définie à l'article L.551-1 du code de justice administrative du début de la procédure jusqu'à la signature du contrat, à l'encontre de tous les actes de la procédure de passation qui méconnaîtraient les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Référé contractuel: un référé contractuel peut être introduit après signature du contrat dans les conditions définies par l'article L551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la notification ou de la publication de décision attaquée. Recours pour excès de pouvoir : un recours pour excès de pouvoir et référé suspension pourront être introduits dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée dans les conditions prévues par l'article R.421-1 et l'article L551-1 du code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : indépendamment des actions dont les parties disposent devant le juge du contrat, les concurrents évincés et les tiers sont recevables à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assortie, le cas échéant, de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Enfin une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant, sur le fondement des dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, à la suspension de son exécution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 143,162 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 1,520,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,280,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CLM ENVIRONNEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE CLM ENVIRONNEMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 121,000 Euro

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024/44-Lot n°1

Titre : Débroussaillage des terrains communaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/11/2024

Date de conclusion du marché : 10/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ASSAL ESPACES VERTS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ASSAL ESPACES VERTS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 22,162 Euro

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024/44-Lot n°2

Titre : Débroussaillage des abords de la piste D.F.C.I. de Capitou

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/11/2024

Date de conclusion du marché : 11/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Numéro d'enregistrement : 21060079700182

Adresse postale : avenue de la République

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06212

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@mairie-mandelieu.fr

Téléphone : +33 492973000

Télécopieur : +33 492973572

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.mandelieu.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18, avenue des Fleurs - CS 61039

Ville : Nice

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Adresse postale : Place Félix Baret - CS 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13382

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 048435455

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : CLM ENVIRONNEMENT

Numéro d'enregistrement : 81920927100017

Adresse postale : 213, rue de la Montagne – Espace Nova

Ville : Fréjus

Code postal : 83600

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : M. Philippe ABBAS

Adresse électronique : clmenvironnement@yahoo.fr

Téléphone : +33 954475724

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ASSAL ESPACES VERTS

Numéro d'enregistrement : 89988029800026

Adresse postale : Ancien chemin de Tourves - RN7

Ville : Saint-Maximin

Code postal : 83470

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : M. Abdellatif ASSAL

Adresse électronique : assalabdellatif@gmail.com

Téléphone : +33 652815471

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bab65cbc-86fe-44cb-9366-bfa93d076849 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2024 à 14:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2024